

18 - Sport de Haut Niveau - Contrats de développement sportif - Subventions à des associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :

1 - Programme «Manifestations sportives»

- ASA Sequanie	1 500 €
Organisation de la Course de côte de Vuillafans-Echevannes - 6 et 7 juillet 2013	
- Entre Temps	500 €
Open de bloc - 7 juillet 2013	
- Golf Club de Besançon	1 000 €
Grand Prix de Besançon - 24 et 25 août 2013	

En cas d'accord, la dépense totale, soit **3 000 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

2. Programme «Animations sportives»

- Comité Régional Handisport	4 000 €
Soutien au titre de la convention annuelle 2013	

En cas d'accord, la dépense totale, soit **4 000 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.004825 CS 20300.

3. Programme «Sport de Haut Niveau»

3.1 - Clubs professionnels

Depuis 2005, la Ville de Besançon a inscrit son soutien au Sport de Haut Niveau dans le cadre de Contrats de Développement Sportif conclus pour trois saisons et élaborés sur la base d'un projet partagé, d'engagements financiers précisés et de la mise en place d'un dispositif de suivi et de contrôle de gestion.

Le Conseil Municipal du 8 juillet 2010 avait permis la signature de nouveaux Contrats de Développement Sportif couvrant trois saisons sportives (2010-2011, 2011-2012, 2012-2013).

A l'issue de cette saison et compte tenu des différents résultats sportifs et financiers, il apparaît nécessaire de repréciser les conditions du soutien aux deux clubs professionnels et de présenter la conclusion de nouveaux Contrats de Développement Sportif pour la saison 2013-2014.

ESBF

Financièrement le club maintient l'équilibre financier au 30 juin 2013.

Sportivement l'équipe parvient à rester dans l'élite professionnelle de la LFH. La filière de formation bisontine reste l'une des meilleures de France, grâce aux effets conjugués de la section sportive de Jules Haag, du pôle espoir de la Ligue de Franche-Comté et du centre de formation de l'ESBF, aboutissement de ce parcours de formation. Le partenariat avec l'Université de Franche-Comté a permis de renforcer le fonctionnement du Centre qui a accueilli au cours de la saison 2012-2013, 9 stagiaires.

L'ESBF a construit, pour la saison à venir, une hypothèse budgétaire D1 en légère hausse et sollicite une revalorisation de l'aide annuelle qui a été de 400 K€ en 2012/2013.

La Ville propose la signature d'un Contrat de Développement Sportif 2013/2014 stipulant un montant de 430 K€ en D1.

ESBM

Sportivement le club se maintient en D2 et le Centre de Formation du club, tout comme celui de l'ESBF, a pu se développer grâce au partenariat avec l'Université de Franche-Comté.

Financièrement l'ESBM réalise une saison légèrement déficitaire de l'ordre de 15 K€. Le club devait rembourser sur la saison 2013/2014 les 25 K€ restant à devoir à la Ville suite à l'avance consentie en juin 2011 de 50 K€. Il est proposé de surseoir à ce remboursement d'une année.

Par ailleurs, il est proposé de revaloriser, tout comme l'ESBF, le montant de sa subvention annuelle pour la porter à 430 K€ en signant, pour une saison, un nouveau Contrat de Développement Sportif.

Les montants de ces deux contrats seront prélevés au titre de chaque exercice (2013 et 2014) sur la ligne de crédit 65.40.6574.004824.20300.

3.2 - Clubs participant à une compétition nationale

Dans le cadre du programme de soutien au Sport de Haut Niveau, la Ville apporte une aide financière particulière aux clubs de sports collectifs dont une équipe au moins évolue dans un championnat national. L'aide s'ajoute à la subvention annuelle versée au titre du sport amateur ainsi qu'aux autres aides apportées éventuellement à l'occasion des actions d'animation.

Depuis 2005, ces aides s'inscrivent dans le cadre de Contrats de Développement Sportif qui reprennent sous une forme allégée le schéma des CDS conclus avec les clubs professionnels.

Le Conseil Municipal du 7 juillet 2011 a validé les nouveaux contrats conclus pour trois saisons. Les situations sportives ou financières des clubs en juin 2013 imposent des évolutions de ces contrats pour la saison 2013/2014.

Pour le Besac' Rc, qui devient, en sortant du BRC Omnisports, le Besançon Avenir Comtois (Besac'), il est proposé d'intégrer directement l'aide au titre du sport amateur et du contrat d'animation au CDS, portant l'aide de la Ville à 55 K€ annuels.

Pour l'Olympique Bisontin il est proposé de surseoir au remboursement de leur annuité de 13 K€ suite à l'avance consentie en juin 2012 et aider le club pour la saison à venir à hauteur de 60 K€, comme lors de la saison 2011-2012.

Le Besançon Volley Ball, qui termine meilleur deuxième de N3 masculine accède à la N2.

CONTRATS DE DEVELOPEMENT SPORTIF Participation d'équipes seniors à des Compétitions Nationales		Rappel 2012/2013	Proposition CDS 2013/2014
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL	Féminines en N1	50 000 €	50 000 €
BESANCON RACING CLUB Basket (Besac'RC)	Masculins N3	35 000 €	55 000 €
BESANCON BASKET CLUB	Féminines N3	0 €	10 000 €
OLYMPIQUE BISONTIN	Fédérale 3	47 000 €	60 000 €
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB	D3	5 000 €	5 000 €
BESANÇON VOLLEY BALL	Masculins N2 et féminines N3	20 000 €	27 000 €
ROLLER HOCKEY BISONTIN	Equipes en N2 et N3	5 000 €	5 000 €
ASC Salins de Bregille	Torball + Basket fauteuil handisport	10 000 €	10 000 €
	TOTAL	172 000 €	222 000 €

Le montant de 222 000 € sera prélevé au titre de chaque exercice (2013 et 2014) sur la ligne de crédit 65.40.6574.004824.20300. Cette ligne de crédit fera l'objet en 2013 d'un ajustement de crédit lors d'une prochaine décision modificative.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à signer de nouveaux Contrats de Développement Sportif pour la saison 2013-2014 avec les deux clubs professionnels sur la base d'une subvention annuelle de :

- . 430 K€ au profit de l'ESBF
- . 430 K€ au profit de l'ESBM

- autoriser M. le Maire à signer un nouveau Contrat de Développement Sportif avec le Besançon Avenir Comtois,

- autoriser M. le Maire à signer les avenants 2013/2014 au CDS pour les clubs participant à une compétition nationale sur la base des montants figurant au tableau ci-dessus,

- adopter l'attribution des subventions prévues à ces contrats.

«**M. Michel OMOURI** : Je voudrais statuer sur la politique sportive des clubs de haut niveau. Je m'interroge clairement sur l'arbitrage budgétaire et sur la politique de traitement systématiquement égalitaire des clubs. Je m'en explique, prenons l'exemple l'ESBF, l'ESBM, politique égalitaire de la municipalité actuelle, ce sont deux clubs qui apportent le même rayonnement à Besançon. Selon vous ils vont recevoir le même traitement de subventions donc traitement égalitaire sauf que l'un est en D2, l'autre est en D1, même montant de subventions pour les deux clubs sauf que, quand on regarde ces clubs d'un peu plus près, je vais prendre le cas de l'ESBF en D1, ils ont certes leur équipe féminine en D1 et ils ont leur centre de formation reconnu en France sauf que ce centre de formation coûte 200 000 €, donc des contraintes techniques et financières que ceux de la D2 n'ont pas. C'est pour cela que je me pose la question Monsieur le Maire, en terme d'égalité, c'est pour cela que je vous demande de revoir votre politique sportive par rapport à ces deux clubs.

M. LE MAIRE : Patrick va vous répondre mais vous pourriez préciser, puisqu'il y a inégalité, à qui on donne trop alors ? Vous dites qu'il y a inéquité, à qui donne-t-on trop ? Vous venez de dire qu'il y a une inégalité de traitement alors qui est mal traité ?

M. Michel OMOURI : Celle qui est mal traitée c'est la D1, Monsieur le Maire, comme vous mettez le même montant...

M. LE MAIRE : Attendez Monsieur OMOURI, je vous ai posé une question donc maintenant je vous donne la parole pour la deuxième fois, allez-y !

M. Michel OMOURI : L'Adjoint aux Sports répond.

M. LE MAIRE : L'Adjoint aux Sports répondra quand vous vous serez exprimé deux fois, il conclura. Parce qu'il faut toujours être clair, vous l'avez dit, donc on donne trop à l'ESBM et pas assez à l'ESBF.

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : L'intervention que je fais sur ce point aurait sans doute dû se faire en commission et non aujourd'hui mais il se trouve que le dossier sur les subventions sportives n'a été envoyé qu'en début d'après-midi le jour de la réunion, c'est pour cela que j'ai refusé de me prononcer, n'ayant pas eu l'occasion de le consulter. Alors je suis étonnée qu'à l'heure actuelle où l'on parle beaucoup de parité, un porte-parole du gouvernement vient d'ailleurs de proposer des mesures, à Besançon on ne respecte pas une égalité entre les subventions accordées à l'équipe de basket masculine et à l'équipe féminine. Il semble qu'une basketteuse vaille 5 fois et demi moins qu'un basketteur. Pourtant Besançon a une tradition du sport féminin avec l'ESBF et j'ai remarqué que les deux équipes de basket sont au même niveau et auront donc sans doute le même nombre de matches, les mêmes frais d'arbitrage, les mêmes frais peut-être de déplacement. Donc en tant que femme cela me choque. Je crois savoir pourtant que cette équipe féminine a participé dernièrement au Championnat d'Europe encouragée par la Ministre des Sports Mme Valérie FOURNEYRON qui, par sa présence, soulignait l'intérêt qu'elle portait au sport féminin et cette équipe est désormais vice-championne d'Europe. Donc merci à l'Adjoint aux Sports qui va sûrement m'apporter des précisions.

M. Pascal BONNET : Je voudrais intervenir en complément de Michel OMOURI mais je partage aussi la remarque de Mme FAIVRE-PETITJEAN sur le fait qu'il serait souhaitable qu'en commission on ait les documents beaucoup plus tôt pour travailler dans de bonnes conditions. Michel OMOURI n'a jamais dit qu'il fallait diminuer la subvention à l'ESBM. Il dit simplement et je l'avais déjà évoqué aussi bien en commission qu'au Conseil, qu'il y a le choix fait ici de donner autant à l'un et l'autre des clubs, l'un étant en D2, l'autre étant en D1. On m'avait répondu : «un budget de D2 masculin et un budget de D1 féminin c'est à peu près du même niveau». Mais vous pouvez avoir la volonté politique de donner plus à la D1 sans pour autant toucher à ce qui est donné à l'ESBM, dans la mesure en plus où depuis quelques années les subventions en matière de contrats de développement sportif globalement ont plutôt diminué puisqu'il n'y a plus de subventions au basket et il n'y a plus de subventions au foot. Et vous l'avez fait d'une certaine manière à un moment donné, puisque vous avez donné un label européen à l'ESBF qu'il était loin d'obtenir sur le terrain pour permettre d'augmenter la subvention. Cela a été fait et il y avait une volonté de mettre plus dans le basket que dans les autres sports donc c'est un choix qui peut être fait. Il y a des contraintes budgétaires, je n'en doute pas, mais il y a un choix politique qui est fait ou qui n'est pas fait, si on considère qu'un club de D1 féminin peut être un facteur d'attractivité. Mais ne dites pas que Michel OMOURI veut diminuer la subvention à l'ESBM, il pose une question de fond sur les choix de la ville en matière sportive.

M. LE MAIRE : Un grand intérêt est porté à tous les sports, que ce soit le hand, le basket et chacun à son niveau, parce que nous n'avons jamais voulu comparer le sport de haut niveau avec le sport amateur. Nous avons besoin de tous les sports ici à Besançon, du foot, du hand, du basket masculin, féminin, une politique est menée sur des critères clairs mais l'Adjoint vous répondra.

Mme Catherine THIEBAUT : Je résume la délibération en quelques mots et chiffres. Il est dit «l'ESBF est à l'équilibre financier au 30 juin 2013». Le club a construit une hypothèse budgétaire en légère hausse et sollicite une revalorisation, dont 430 000 € au lieu de 400 000 €, ce qui fait 7,5 % d'augmentation. L'ESBM a un résultat de la saison déficitaire de 15 000 € ; de ce fait on sursoit au remboursement de 25 000 € qui était prévu en 2013, on augmente aussi la subvention, 430 000 € au lieu de 400 000 €, donc au total 55 000 € pour 2013 soit pour l'ESBM 13,75 % d'augmentation. Les autres clubs, si je ne me suis pas trompée, ça fait plus 50 000 €, donc 30 % d'augmentation. Alors j'aime bien le hand, vous ne le savez peut-être pas mais Jacques MARIOT le sait puisqu'il fut il y a déjà quelque temps un de mes entraîneurs.

M. LE MAIRE : Ah bon, on ne savait pas cela !

Mme Catherine THIEBAUT : Donc je vous apprends quelque chose !

M. LE MAIRE : C'est un cachottier Jacques !

Mme Catherine THIEBAUT : Il n'y a plus que deux seuls clubs professionnels à Besançon mais quand même dans le contexte de crise sociale économique, dans le contexte financier difficile pour les collectivités, à l'heure où tous les budgets stagnent et diminuent même, ces hausses non négligeables nous semblent inopportunes et c'est pourquoi les élus Europe Ecologie les Verts s'abstiendront. J'ajoute que Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, dont j'ai le pouvoir, a souhaité voter contre cette délibération.

M. LE MAIRE : Très bien.

M. Jean ROSSELOT : Je crois que Mme THIEBAUT a raison de ne pas être contente parce que comme dirait Mme PEQUIGNOT, en fin de mandat le bilan n'est quand même pas flatteur. Quand on voit par rapport à Dijon Basket Pro A, Pro B, le foot, le hand et ici qu'est-ce qu'il reste ? Franchement ce n'est pas vraiment un satisfecit qu'il faut vous donner pour la fin du mandat parce qu'il n'y a plus grand chose alors qu'il y avait quelque chose au début du mandat. Alors qu'est-ce que vous pouvez répondre par rapport à cela ? Vous allez dire que je me répète, il y a quand même des explications à donner, l'Adjoint aux Sports peut-être nous les donner. Il est présent mais sa présence ne fait pas tout, le bilan par rapport à une ville comme Dijon, je le répète, n'est pas à notre avantage.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur ROSSELOT. C'est vrai que l'Adjoint est comme le Maire, il ne va pas sur le terrain pour jouer. Pour les résultats sportifs, je crois qu'on a déploré effectivement la descente de tous ces clubs sportifs, leurs problèmes financiers mais j'ai quand même une note d'espoir. D'abord c'est la fin de mandat mais cela nous donne aussi l'espoir de faire mieux, on fera mieux la prochaine fois. Et puis simplement ce que je veux dire c'est qu'aujourd'hui tous les clubs dont vous venez de parler : le foot, le hand, masculin, féminin, les deux équipes de basket, il y a des dirigeants, on n'est pas toujours d'accord mais ce sont des gens honnêtes, des gens travailleurs. Je pense que vraiment on est en train de reconstruire au niveau de ces clubs que je viens de citer et d'autres encore. On est passé très haut et maintenant on a compris qu'il fallait aussi former les gens ici sur le terrain, sur le secteur, prendre des locaux, pas uniquement, mais pas forcément aller payer fort cher des gens qui viennent d'ailleurs. On est en train de se reconstruire, dans le foot, dans le basket, c'est vrai aussi dans le hand et dans d'autres sports. Mais Patrick répondra sur le fond.

M. Abdel GHEZALI : Par rapport à cette délibération, évidemment on parle de Sport de Haut Niveau mais le Sport de Haut Niveau n'empêche pas que ces clubs dont on parle participent à la vie sociale de la cité. Ces clubs-là, quels qu'ils soient, féminins, masculins, participent à la vie de la cité par rapport à des actions et je me réjouis qu'on puisse permettre à ces clubs évidemment de haut niveau de pouvoir être présents mais dans le même temps, que ça soit l'ESBM, l'ESBF et d'autres, que ces clubs participent à des activités dans les quartiers en direction des publics, des scolaires. C'est vraiment quelque chose d'important et par exemple on va rentrer dans une période estivale, ces différents clubs participent dans les accueils de loisirs, dans les différents quartiers, les quartiers populaires de la ville et je me réjouis qu'on puisse accompagner ces clubs parce qu'ils font partie aussi de la vie, ce sont des associations. M. le Maire a rappelé que les bénévoles sont présents. Ces clubs participent à la vie sociale de l'ensemble de la ville, ils mouillent leur maillot pour venir dans les quartiers et je m'en réjouis.

M. Patrick BONTEMPS : Je crois qu'on s'est déjà expliqué sur l'égalité de traitement financier entre les deux clubs de handball et Madame FAIVRE-PETITJEAN on parle de handball, on ne parle pas de basket, dans la délibération c'est bien du hand féminin et du hand masculin dont il est question. La Ville de Besançon accompagne les clubs de haut niveau à travers des projets et les moyens nécessaires pour arriver à ses projets. Or, force est de constater aujourd'hui que les budgets de LFH c'est-à-dire de D1 féminine et les budgets Pro D2 de hand masculin ne sont pas loin d'être similaires et ce n'est pas une question de niveau d'évolution, c'est une question de moyens financiers à mobiliser pour arriver à participer et à donner tout le spectacle sportif qu'on attend du hand à Besançon. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'aider à la même hauteur les deux clubs. Le budget moyen d'un club de LFH c'est 1 000 000 € - 1 100 000 € et au niveau du hand masculin c'est à peu près la même chose, c'est même probablement un petit peu plus, donc voilà pourquoi effectivement nous sommes à la même hauteur.

Sur la question de la formation, d'abord le coût du centre de formation de l'ESBF n'est pas celui annoncé par Michel OMOURI, je ne sais pas d'où il sort ces chiffres, en tout cas il est un petit peu moindre. Il faut savoir que la Région de Franche-Comté -parce que le club est labellisé par la Fédération de handball- permet une intervention à autour de 80 000 € pour aider le centre de formation et que malheureusement le club de hand masculin qui a aussi un centre de formation et qui fait les mêmes efforts que le club de hand féminin n'a pas, lui, le retour financier de la Région parce qu'il n'est pas labellisé, car en Pro D2 ça ne se fait pas. Le club se bagarre pour essayer effectivement d'avoir ce label qui lui permettrait aussi d'avoir des aides d'autres collectivités. Donc là aussi il y a une différence fondamentale entre ces deux clubs et voilà pourquoi effectivement nous les aidons à la même hauteur parce que les projets soutenus par les clubs et les moyens qui sont nécessaires pour aboutir à ces projets sont similaires.

Sur la question du haut niveau de Jean ROSSELOT, on ne va pas revenir sur le débat du BRC et de sa disparition. Vous savez bien que ce n'est pas le résultat de la politique municipale qui a, au contraire apporté des moyens considérables à ce club quand il était en situation de difficulté financière majeure, quand il était en D2 et a failli disparaître à plusieurs reprises. Combien de fois la Ville de Besançon est-elle intervenue financièrement ? Combien de fois a-t-on demandé aux dirigeants de ces clubs de ne plus avoir des gouffres financiers ? De travailler avec les moyens financiers qu'ils avaient et de ne pas faire de la surenchère en gonflant des budgets prévisionnels pour lesquels ils ne pourraient pas obtenir les moyens financiers privés ? Et si vous, Jean ROSSELOT, vous aviez été avec nous pour aller expliquer aux dirigeants de ces clubs que la manière dont ils travaillaient les conduisait à leur perte comme c'était annoncé, comme on l'avait expliqué, eh bien peut-être qu'effectivement on n'en serait pas là aujourd'hui. Je pense que pour le BRC aussi ce n'est le fait pas d'une politique sportive de la Ville de Besançon mais d'une carence des dirigeants du club de foot qui a conduit à la disparition pure et simple de ce club. Maintenant, ce que je constate c'est que la Ville de Besançon a été aux côtés des gens qui ont décidé de reprendre le BRC et de reconstruire un nouveau club, le Racing de Besançon parce qu'il y a là des gens intéressants qui ont un tout autre projet et qui ont surtout décidé de construire un projet différent avec l'ensemble des clubs bisontins et notamment l'ASPTT, le Clemenceau, le PSB, et vous l'avez vu avec le reportage sur les gamins qui s'entraînaient au stade Léo Lagrange avec les professionnels qui viennent les soutenir. Aujourd'hui ce club est sain financièrement ; il a des dirigeants qui ont un projet, ce club remonte en DH et donc là la politique sportive de la Ville de Besançon a fait le choix de dire «il faut qu'on aide ce club parce qu'il a des bases solides». La politique sportive de la Ville de Besançon en direction du foot est en train de porter ses fruits.

Pour revenir aux propos de Catherine THIEBAUT, j'entends ce que tu dis. On a vu cette saison qu'on a failli aussi voir un club redescendre en D2, le club féminin qui s'est sauvé sur son dernier match et s'est sauvé sportivement. Je pense qu'il est important, dans une politique sportive, dans une politique générale, pour une ville comme Besançon, d'avoir du Sport de Haut Niveau qui porte et qui soit à la fois un facteur de rayonnement, d'attractivité et qui est aussi une locomotive pour le reste du sport. Je crois qu'en ce sens la politique de la ville d'aider les deux clubs de hand pour les conforter dans ce qu'ils font, et on a là aussi un travail de fond dans ces clubs, est important. Et c'est en ce sens qu'on a proposé une revalorisation des aides. Pour ce qui concerne l'ESBM c'est simplement un décalage de l'avance remboursable ; vous savez qu'on leur a proposé l'année dernière 50 000 €, ils ont remboursé dès la première année 25 000 €, ce qui fait que quelque part ça ne leur apportait pas énormément de trésorerie

supplémentaire. On a décidé de décaler d'une année donc ça n'est pas une augmentation supplémentaire, c'est simplement repoussé d'une année. Il en est de même -puisque vous l'avez vu- au niveau du rugby ; là aussi on avait apporté une aide remboursable et la première année le club l'a remboursée donc il a eu moins là aussi d'apports de trésorerie ; donc ce n'est pas un abandon de créances ni une aide supplémentaire. Certes effectivement pour cette année cela peut apparaître comme tel mais c'est bien de dire qu'on décale le remboursement d'une année. Donc voilà l'objectif. Je crois qu'il est important que l'on ait des clubs de haut niveau à Besançon, que le hand masculin et le hand féminin constituent effectivement cet objectif. Je ne vais pas revenir sur des épisodes que je trouve regrettable en début de conseil, je vous présente mes excuses pour mon absence, mais le fait d'avoir l'opportunité d'installer un taraflex au Palais des Sports, c'est aussi pour dire qu'on conforte là aussi le travail de ces clubs et on leur permet d'avoir des retransmissions de télévision. On permet à des sponsors d'arriver donc c'est aussi une aide au Sport de Haut Niveau et, contrairement à ce qui a pu être dit, ça n'obère en rien de ce qui pourra se passer au Palais des Sports si tant est qu'un jour on aie du basket qui puisse arriver au niveau, mais on n'en est pas là ! Et même pour les tournois de jeunes qui auront lieu dans ce Palais des Sports, le tracé du Palais des Sports sera fait pour permettre au basket jeune tel que le tournoi de Charlie Auffray puisse se développer donc il ne s'agit en aucun cas d'obérer sur quoi que ce soit concernant le basket à Besançon. Mais qui peut aujourd'hui imaginer qu'on aura un basket ne serait-ce qu'en N1 ou en ProB dans les années à venir ? Personne n'en a les capacités aujourd'hui et ce n'est pas un reproche qui est fait ; c'est que la réalité du sport bisontin, du sport en général est telle qu'effectivement ça n'est pas possible. La politique sportive de la Ville de Besançon est cohérente et permet d'avoir un Sport de Haut Niveau à travers le hand à Besançon.

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : Je voulais rectifier, je parlais bien du basket à la page 203, j'ai bien lu le rapport, le tableau où il y a BRC : 55 000 € et BBC : 10 000 €, masculins N3 pour le premier, féminines N3 pour le deuxième, je ne parlais pas du handball.

M. Patrick BONTEMPS : Là aussi je crois qu'il faut regarder l'ensemble du projet de club. La subvention du Besançon Racing est plus importante parce qu'on a totalisé l'ensemble des aides de la Ville pour qu'elles soient forfaitaires à la fois sur le calcul du sport amateur et aussi sur les interventions que ce club fait en direction des écoles donc c'est une approche globale. Alors je reconnais, Madame FAIVRE-PETITJEAN, que vous avez raison ; si on vous avait présenté la subvention un peu en amont on aurait pu en discuter en commission et vous avez tout à fait raison là-dessus et je vous l'ai dit en commission mais il n'y a pas de différence si notable entre les deux.

Maintenant ce que je souhaiterais, je le dis là aussi haut et fort et je m'adresse aux deux clubs de basket, si on veut avoir un basket de haut niveau à Besançon, il faut commencer par la filière jeune passant par un accord entre les deux clubs pour que sur les garçons et sur les filles on puisse travailler sur une filière nationale minimes-cadets. Or aujourd'hui, à plusieurs reprises j'ai essayé de mettre les clubs autour de la table avec la Ligue de Franche-Comté et le constat d'échec est là et je le regrette. Si on veut commencer à parler de basket de haut niveau à Besançon, commençons par travailler sur cette question-là et manifestement les clubs ne sont pas prêts pour des raisons probablement de personnes, à mettre en place ce projet, bien que la ligue soit à nos côtés.

M. Michel OMOURI : Merci de la réponse de l'Adjoint aux Sports. Vous n'avez pas une obligation de créer un centre de formation, en revanche quand vous êtes en D1 c'est une obligation technique et financière, on n'a pas le choix. J'aimerais bien que M. l'Adjoint aux Sports revoie ses services, à savoir quel est le coût du centre de formation de l'ESBF, 200 000 €. Vous verrez bien que ce montant-là est plus proche du mien que du vôtre. Et c'est là qu'est cette fameuse question aujourd'hui, est-ce que vos critères ne sont pas faits uniquement pour une D2 ? Quand les clubs prennent des risques et montent en D1 et qu'on voit qu'aujourd'hui vous mettez le même montant qu'une D2 il y a de quoi se poser des questions sur la politique sportive. Pour terminer, à mes amis de la majorité, vous avez tendance à oublier que le sport n'est pas uniquement un vecteur interne, c'est un vecteur externe, aujourd'hui c'est un développement économique. A votre avis quand des entreprises veulent s'installer à Besançon, vous croyez qu'ils vont faire quoi ? Vous croyez qu'ils vont prendre uniquement le cadre de vie sympathique ? Quand vous avez une vitrine sportive d'une entreprise, on l'a vu sur le cas Festina Monsieur le Maire. Festina s'est bien appuyé sur l'équipe de basket de l'époque donc il n'a pas fait la publicité pour rien. C'est pour cela que,

Messieurs de la majorité, comprenez bien que le sport ce n'est pas uniquement un coût de 30 000 € mais c'est que dans le futur, quand on va chercher une entreprise il faut prendre, je dirais, toutes les activités financées à Besançon, tant sur les moyens de communication et sur le maintien de pouvoir vectoriser je dirais la communication d'entreprise. C'est cela aujourd'hui et je pense, Monsieur le Maire, que vous n'allez pas me contredire là-dessus.

M. Patrick BONTEMPS : Si Michel OMOURI estime qu'un club n'a pas à faire de la formation, il a le droit de le penser. Moi je pense que l'avenir d'un club c'est au contraire la formation et je salue le travail de l'ESBM qui effectivement a mis en place un centre de formation qu'il finance sur son propre budget et d'ailleurs, du reste, comme l'autre club, le club féminin, en partenariat avec l'Université de Franche-Comté pour essayer là aussi de diminuer les coûts. Donc, au contraire, je crois que l'avenir de ces clubs passe par la formation, qu'ils soient labellisés ou non, parce que c'est comme ça que pourront émerger de jeunes joueurs coûtant moins cher aux clubs et pouvant aussi permettre d'identifier ce club à son environnement social et bisontin. Donc, au contraire je salue le travail de l'ESBM qui sur son propre budget travaille au centre de formation qui n'est pas financé et ceci explique aussi cela.

M. LE MAIRE : Bien, il n'y a plus d'interventions donc je mets ce rapport aux voix. Quels sont ceux qui sont contre ? Qui s'abstiennent ? 1 voix contre. 12 abstentions».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (1 abstention), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre - 12 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2013.